



03051043

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de
le 25 AVR. 2003

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
..... n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
..... n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
..... n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
..... n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
..... n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

SNIP S.P.R.L.U.

3. Forme juridique (en entier)

Société privée à responsabilité
limitée UNIPERSONNELLE

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Rue de Jausselette, 53
1360 Perwez

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Nivelles 85783

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 462 379.697

7. Objet de l'acte

MODIFICATION DU SIEGE
SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Par décision de la gérance, le siège social est
transféré, à partir du 21 avril 2003, rue des
Carrières, 26 à 1360 Perwez.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Paul Edelhauser, gérant

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte ou cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page